

**Compte rendu groupe de pilotage**  
**« Guide de la Personne Âgée »**

**Jeudi 7 février 2008.**

**Présents :**

- Madame Adeline BOSCH/CDC Piémont d'Alaric
- Madame Mélanie ADIANTE/Association AVEC Alzonne
- Madame Nadine BOURREL/CDZ Conseil Général
- Monsieur Denis ADIVEZE/CDZ Conseil Général
- Madame Nadia AUBIN-BOUZAT/Infirmière SSIAD Capendu
- Madame Bernadette DUCLOS/SAD Piémont d'Alaric
- Madame Muriel CHERRIER/Relais Services Publics Haut Cabardès
- Monsieur Patrick HOFFMANN/CLIC Carcassonnais
- Madame Valérie LAFON/Pays Carcassonnais

**Excusés :**

- Madame Noëlle LOPEZ/ASSAD de l'Aude
- Madame Claudine RODRIGUEZ/Médiateur RSP Piémont d'Alaric
- Madame Bénédicte PAYRAU/CDC du Minervois au Cabardès
- Madame Patricia ESLAVA/Responsable SAD CDC Haut Minervois
- Madame Dolorès NADAL/ADMR de l'Aude

Suite aux réunions techniques (ADL et DGS du Pays Carcassonnais) des 6 novembre et 6 décembre 2007, il est ressorti **un réel besoin et une forte volonté** de la part des Communautés de Communes du Pays Carcassonnais d'établir un « **Guide de la Personne Âgée en Pays Carcassonnais** ».

Aussi, un comité de pilotage, constitué des responsables des services concernés des différents territoires des principales associations oeuvrant dans ce domaine ( ASSAD, ADMR) du CLIC Carcassonnais et du Pays Carcassonnais, s'est réuni pour la première fois ce jour même.

Madame Cherrier a fait un **rapide historique** pour expliquer la raison de ce document : enquête publique sur le territoire du Haut Cabardès d'où il est remonté un fort besoin sur un guide d'informations sur les problématiques liées à l'âge, d'où un travail d'un an et demi en partenariat avec différents organismes comme la CAF, la CRAM, les Impôts, le CLIC Carcassonnais.....pour réaliser le document en question.

Enfin, le Pays Carcassonnais a suggéré de mutualiser ce travail et a présenté ce document aux autres Communautés de Communes

La réunion s'est prolongée par un tour de table pour que chacun expose son avis (points positifs, points à améliorer, questionnement) sur le document réalisé par Muriel CHERRIER.

#### **Points positifs :**

- Document **très complet** !
- Pertinent car abordant tous les sujets que peuvent se poser les personnes âgées **ou les familles**.
- Intéressant par l'approche de **sujets encore « tabous »** comme la maltraitance, la succession...doit permettre d'ouvrir le dialogue.
- **Guide** les personnes vers les **bons services**.

#### **Points à améliorer :**

- Le document n'est-il pas **TROP complet** d'où une « lourdeur » qui peut rebuter le lecteur ?
- Certaines informations peuvent être **caduques** très rapidement
- Document **trop complexe** pour des personnes très âgées

#### **Questionnement :**

- 2 types de document : 1 pour les professionnels, 1 pour le public ??
- 1 document d'appel en plus du Guide ???
- Comment réactualiser le document ?? voir Site Internet ??

Afin de nous aider dans notre choix, il a été décidé à l'unanimité, la chose suivante :

- **Enquête** réalisée par **chaque territoire** auprès des **associations de 3<sup>ème</sup> âge et des famille** sur la pertinence de ce document
- Pour cela, les techniciennes de la Communauté de Communes du Piémont d'Alaric vont élaborer une **grille d'évaluation** qui vous sera soumise la **semaine 07** :merci d'y apporter les modifications souhaitées.
- Cette grille élaborée, chaque technicien et/ou professionnel (assistant de vie, infirmière...) de chaque territoire **mènera son enquête** auprès des populations locales.
- Enfin, nous ferons la **synthèse à la mi-mars** lors de la deuxième réunion du Comité de Pilotage.

**Fin du compte-rendu élaboré par Valérie LAFON  
Le 8 février 2008.**